

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Jupiter Nakhla

**Adresse : 953, rue Montpellier, app. 403, Sherbrooke,
J1E 3I2**

Courriel : jupiter.nakhla@cegepsherbrooke.qc.ca

**Nom de l'organisation : enseignant au Cégep de Sherbrooke,
à titre individuel**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : je suis d'accord avec ces défis. Voici quelques commentaires.

i) La démographie :

- Développer des politiques de natalité, comme les garderies à faible coût.
- Favoriser l'intégration des immigrants (enseignement du français, des valeurs, des principes démocratiques, de la géographie des régions du Québec).

ii) L'énergie :

- créer une société d'état de développement pour l'énergie éolienne.
- créer une société d'état de développement pour l'énergie solaire.
- implication direct des régions dans les filières énergétiques éolienne et solaire, puisqu'elles sont riches de ces énergies.

iii) L'environnement :

- développer une agriculture durable (encourager l'agriculture biologique, encourager les petits agriculteurs, le développement du terroir, interdire l'utilisation de masse des OGM).
- développer une foresterie durable, encourager les petits producteurs (ex : modèle scandinave)
- développement minier durable.
- développer un plan de transport en commun entre les régions, basé sur le train à propulsion électrique.

iv) La vitalité sociale :

- les politiciens, sont-ils à l'écoute de la population? Des jeunes? Des régions?
- la population, fait-elle confiance à ses politiciens ?
- les problématiques sociales (décrochage, dépopulation régionale au profit des milieux urbains, criminalité/drogue/gangstérisme etc.) trouvent leurs solutions par l'implication des individus et des

localités au niveau décisionnel. Il faut donc développer des liens entre le gouvernement du Québec, les régions, et les citoyens, non seulement consultatifs mais décisionnels.

- inclure davantage la population dans les structures décisionnelles.
- permettre à la population de s'exprimer (débat, pétitions, référendum). Il s'agit de dépenses qui retournent dans la communauté et donc d'investissements à long terme.
- développer la culture québécoise, c'est aussi développer les particularités régionales et amérindiennes.
- plans d'urbanisme ouverts à la consultation publique.

Je vous suggère un 5^e défi : **démocratie, participation citoyenne et développement régionale**

- redditions de compte des élus.
- élargir le mandat du vérificateur général, pour assurer de la justesse des dépenses.
- créer un poste de commissaire à l'éthique relevant de l'Assemblée Nationale et un code d'éthique pour tous les élus (provinciaux, municipaux...).
- revoir le financement des parties politiques, pour qu'il soit uniquement public et limité, pour éviter le copinage et gaspillage.
- revoir la réglementation des médias pour une information plus juste et moins axée sur le spectacle.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Commentaires en caractères gras

- 2a)
- 1) Potentiel en vent et en soleil, et des réserves exceptionnelles en eaux douces, en terres agricoles de grande qualité et en ressources forestières.
 - 2) L'action collective, dans la coopération et dans l'économie sociale.
 - 2) Un système social développé et égalitaire.
 - 2) Un rayonnement culturel exceptionnel, qui puise sa source dans tous les territoires **(NB : à considérer l'apport important des Amérindiens)**.
 - 3) Un réseau d'éducation et d'universités.
 - 4) Des engagements significatifs de plusieurs organisations et institutions en faveur du développement durable et des initiatives innovantes en marche dans plusieurs communautés.
 - 5) Des chantiers entrepris pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir (projets pilotes, laboratoires ruraux, projets ACCORD, consultations sur le climat, le pétrole, etc.). **NB : trop souvent, les recommandations de ses études ne sont pas suivies. ex : Le rapport Pronovost.**
 - 6) Les énergies renouvelables : **NB : on pourrait en faire encore plus si Hydro-Québec cessait d'encourager le gaz naturel et favorisait à la place le solaire et l'éolien.**
 - 7) La présence d'un des leaders mondiaux dans le domaine des transports collectifs : Bombardier; **NB : Bombardier devrait développer plus de véhicules électriques, avec Hydro-Québec peut-être?**
- 2 b) Autres acquis :
- réseau de la santé (hôpitaux, CLSC, santé publique) et implication pour une saine alimentation, donc pour une alimentation du terroir.
 - réseaux sportifs amateurs (hockey, soccer, course, etc.) où enfants et parents se déplacent à travers les régions du Québec.
 - apport des communautés culturelles. Plusieurs immigrants ont contribué au développement régional (fromagerie, boulangerie, culture, politique).

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a) Pour une complémentarité entre milieux ruraux et urbains, il faudrait :

- Équilibrer les rapports de force, principalement en augmentant la population et en valorisant les productions économiques qu'elles génèrent.
- Encourager le « retour à la terre » des petits producteurs agricoles et forestiers.
- Donner aux populations rurales la possibilité de s'exprimer et de prendre des décisions sur leur avenir.
- Revoir les règles de financement agricole.
- Revoir les règles d'occupation du territoire agricole et forestier.
- Passer de l'agriculture industrielle à l'agriculture durable.
- Maintenir la gestion de l'offre, mais interdire la spéculation sur les cotas, de façon à permettre aux jeunes d'accéder aux milieux ruraux (jeunes agronomes, enfants de producteurs).
- Les cotas devraient être accordés en fonction de la formation et de l'expérience, et non selon un marché spéculatif.

3b) valoriser l'apport des différentes communautés

- reconnaître leurs compétences.
- permettre leur intégration par l'enseignement du français, des valeurs, des principes démocratiques, de la géographie des régions du Québec.
- leur donner la possibilité de s'exprimer et de participer aux décisions.
- reconnaître la place prédominante des Amérindiens en leur donnant davantage d'autonomie.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) Je suis en accord avec ces orientations.

4b) i) Permettre à la population et surtout aux jeunes d'accéder à la propriété des territoires ruraux et forestiers.
ii) Permettre à la population rurale de s'exprimer et de décider, dans un cadre de développement durable.

4c) Je préfère « développement régional ».

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a)

- encourager les certifications **LEED** pour l'habitation, **FSC** pour le bois.
- créer une société d'état de développement pour **l'énergie éolienne**.
- créer une société d'état de développement pour **l'énergie solaire**.
- Maintenir la gestion de l'offre, mais interdire la spéculation sur les cotas, de façon à permettre aux jeunes d'accéder aux milieux ruraux (jeunes agronomes, enfants de producteurs).
- Les cotas devraient être accordés en fonction de la **formation et de l'expérience des individus**, et non selon un marché spéculatif.
- importation de produits alimentaires : puisqu'elle est inévitable, il faudrait encourager des **certifications équitables**, ces produits sont de plus haute qualité et leur production respecte davantage les travailleurs et les communautés locales.
- Pour la pêche et la pisciculture, encourager la certification **MSC**.

5b) Elles le sont toutes.

5c) J'ai répondu à ce questionnaire à titre individuel. Cependant il m'apparaît indéniable que les cégeps peuvent contribuer au développement régional.

- formations générales et appropriation culturelle.
- formations techniques en agriculture, écologie et autres.
- sensibilisation au développement régional et durable.
- liens entre les cégeps et le milieu rural.
- liens entre les cégeps ruraux et urbains.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).